

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Dispensaires départementaux : désintérêt des pouvoirs publics ?

**MANQUE** criant de médicaments, désertion des personnels de leurs postes, recrudescence des pharmacies ambulantes non contrôlées : les officines de soins en milieu rural sont réduites à la seule présence des bâtiments. Au point où les ruraux en sont à se demander si ces structures sont encore importantes pour les gouvernants.

Gloire Junaël MOUBEDI-BIGOGO  
Lebamba/Gabon

**A**U titre de l'accès aux soins de santé primaire de proximité en zone rurale, les pouvoirs publics avaient doté le département de la Louetsi-Wano, tout comme l'ensemble des regroupements des villages du Gabon d'ailleurs, de cases de santé. "Au début, ce sont les cases de santé qui sont passées ensuite aux dispensaires, après la formation sur le tas de leurs personnels soignants", rappelle Jean-Louis Pandy, infirmier en service au lycée Daniel-Didier-Roguet de Lebamba.

À l'époque, l'État ne lésinait pas sur les moyens pour doter ces structures de produits médicamenteux. La politique sanitaire était telle qu'un calendrier d'approvisionnement était respecté au moins tous les trois mois. En fonction des besoins exprimés, des molécules de première nécessité étaient toujours disponibles. Le malade rural ne pouvait alors se faire traiter dans un Centre médical que lorsque l'infirmier du coin le trouvait nécessaire. En effet, des actes tels le traitement du paludisme, la petite chirurgie, le déparasitage et autres prestations pouvaient être posés localement. En somme, de beaux souvenirs lointains. Tant les autorités sanitaires négligent aujourd'hui ces structures de proximité. "Le gouvernement nous a abandonnés en matière de santé. En dehors du bâtiment physique, il n'y a même plus un comprimé de Paracétamol", regrette Louise Pembé, cheffe de regroupement de village Issinga, dans le canton Louetsi-Soungou. Les rares dispensaires qui disposent du minimum le doivent aux acteurs politiques ou aux sociétés qui opèrent dans les villages impactés par l'exploitation forestière. La rareté du médicament affecte même le Centre médical de Lebamba. Impuissante devant cette situation, la toujours cheffe par



Cas du dispensaire du village Nzoundou fermé faute de médicaments.

intérim de cette administration hospitalière – elle occupe ce poste depuis le départ du médecin-chef il y a plus d'un an –, Andris Gerlaise Wassalougha informe que l'Office pharmaceutique national (OPN), chargé de ravitailler les structures, n'assure plus du tout cette mission depuis un bon moment. "Le gouvernement nous a abandonnés en matière de santé. En dehors du bâtiment physique, il n'y a même plus un comprimé de Paracétamol".

Et même le centre dont elle a la charge ne survit que grâce à l'aide de quelques donateurs. Ce dysfonctionnement serait en partie responsable de la désertion massive des infirmiers de leurs lieux de travail. "Nous sommes obligés d'aller à Lebamba travailler avec les autres, de peur de perdre la main", confie Théophile Lebolatomba, responsable du dispensaire de Nzoundou. "Nous n'avons pas de dispensaire

ici, juste un bâtiment pour orner le village. Notre pharmacie c'est donc la forêt dans laquelle on va chercher des écorces de bois et des feuilles pour nous soigner. Tout ceci accompagné de prière", souligne Pierre Nzengue, un octogénaire du village Moukoundou. À défaut de recourir aux plantes et à la prière, les habitants se tournent vers les pharmacies ambulantes. Celles-ci sont tenues par des non-nationaux qui sillonnent les villages pour proposer des médicaments non contrôlés, avec toutes les conséquences qui s'ensuivent. "Des gens viennent ici à pied ou à vélo pour vendre des médicaments à partir de 200 francs le comprimé. Ils disent qu'ils ont les produits qui guérissent toutes sortes de maladies : diarrhée, mal de dos ou de reins, règles douloureuses, etc. Nous sommes obligés de nous les procurer faute de moyens pour nous rendre à Lebamba ou Bongolo", soupire Isidore Mouélé au village Nzingui.

## La cote d'alerte

Olivier NDEMBI  
Libreville/Gabon

**D**E Cases de santé l'on est passé aux dispensaires. Ces unités de soins de proximité dans les villages et regroupements de villages ont longtemps fait le bonheur des populations qui s'y rendaient, tant elles étaient régulièrement achalandées en médicaments par les pouvoirs publics. Mais depuis quelques années, l'attention qui était accordée à ces établissements de ressort local ne semble plus être une priorité pour les pouvoirs publics. Pour faire simple, ils ont tourné le dos à ces hospices censés améliorer la qualité du système de santé de base, et désengorger les hôpitaux. Cet abandon se traduit notamment par leur manque de médicaments et leur sous-équipement criant

(lits, petit matériel de travail, mobilier, etc.). Le plus curieux est de constater que même certains centres de santé, de surcroît ceux de Libreville, manquent parfois de compresses ou de bétadine pour mettre en place un pansement chez un patient. Or, il faut rappeler que les dispensaires sont des patrimoines de l'État. C'est à lui qu'il revient de continuer à les faire fonctionner normalement, pour le bien des populations rurales. Les quelques bonnes volontés qui y interviennent épisodiquement ne sauraient se substituer à la puissance publique. En fait, l'indigence de ces entités a, à ce point, atteint la cote d'alerte qu'il serait peut-être temps que le gouvernement se prononce clairement sur leur sort.